



Conseil économique et social

Distr. générale
31 janvier 2012
Français
Original: anglais

Commission économique pour l'Europe

Comité de la coopération et de l'intégration économiques

Équipe de spécialistes des politiques d'innovation et de compétitivité

Cinquième réunion

Genève, 12 et 13 avril 2012

Point 3 de l'ordre du jour provisoire

**Examen de la mise en œuvre du programme de travail
depuis la quatrième réunion et examen des activités
de l'Équipe de spécialistes des politiques d'innovation
et de compétitivité depuis la réforme de la CEE
effectuée en 2005**

Rapport sur l'examen des travaux de l'Équipe de spécialistes des politiques d'innovation et de compétitivité depuis la réforme de la CEE effectuée en 2005

Note du secrétariat

I. Mandat de l'Équipe

1. L'Équipe de spécialistes des politiques d'innovation et de compétitivité appuie l'exécution des parties du programme de travail du Comité de la coopération et de l'intégration économiques (CECI) relevant du domaine thématique intitulé «Renforcer la compétitivité des économies des États membres en encourageant l'économie du savoir et l'innovation». Elle examine les questions liées à la création d'un environnement propice au développement de l'innovation et à la compétitivité fondée sur le savoir dans les États membres de la CEE, en accordant une attention particulière aux pays en transition. Ses activités visent à faciliter l'échange entre les États membres de la CEE des données d'expérience acquises et des enseignements tirés ainsi que des bonnes pratiques dans les domaines considérés. Dans le cadre de ses travaux, l'Équipe répond aux besoins des gouvernements et tient compte de ceux du secteur privé, des consommateurs, des universitaires, des entreprises et de la société civile.

2. Conformément aux directives de la CEE, l'Équipe de spécialistes des politiques d'innovation et de compétitivité a été établie initialement pour une période de deux ans (2007-2008). À sa troisième session, le CECI a recommandé de proroger le mandat de l'Équipe pour la période 2009-2010. Le Comité exécutif de la Commission économique

pour l'Europe a approuvé cette recommandation à sa vingt-huitième session. À sa cinquième session, le CECI a recommandé le renouvellement du mandat de l'Équipe pour une période de trois ans (2011-2013) en raison de l'alignement envisagé du cycle de programmation biennal du Comité sur le cycle budgétaire biennal de l'ONU à compter de la période 2012-2013. Compte tenu de l'examen courant de la réforme de la CEE de 2005, le Comité exécutif a décidé de proroger le mandat de l'Équipe pour l'année 2011 seulement. Il a également été décidé que l'Équipe pourrait continuer de mener ses activités jusqu'à la fin du processus d'examen, au dernier trimestre 2012, lorsque le programme de travail du CECI serait soumis au Comité exécutif pour examen régulier. À sa sixième session, le Comité de la coopération et de l'intégration économiques a noté avec satisfaction les travaux accomplis par ses équipes de spécialistes et a souligné qu'elles étaient de solides appuis pour la réalisation de ses activités (ECE/CECI/2011/2).

II. Programme de travail

3. L'Équipe de spécialistes des politiques d'innovation et de compétitivité s'est employée de façon générale à répertorier les bonnes pratiques et les options en matière de politiques d'innovation et de compétitivité et à faciliter leur large diffusion et mise en œuvre dans les États membres de la CEE, notamment dans le cadre de conférences, d'ateliers et d'autres activités de renforcement des capacités dans les pays demandeurs. S'il est vrai que les activités de renforcement des capacités ont été axées sur les pays en transition, l'échange des données d'expérience a eu lieu dans un cadre plus large, réunissant beaucoup d'autres États membres de la CEE.

4. L'Équipe a initialement centré ses activités sur un large examen comparatif des expériences acquises en matière d'innovation. L'objet et le plan de cet examen ont été fixés à la première réunion de l'Équipe, tenue les 8 et 9 mars 2007. Grâce à sa composition géographique et professionnelle variée, l'Équipe a pu obtenir les documents dont elle avait besoin pour mener à bien cette initiative. Conformément au mandat de l'Équipe, une attention particulière a été accordée dans l'examen comparatif aux problèmes particuliers des pays en transition. L'examen, qui a été achevé durant la première année d'existence de l'Équipe, a servi à publier un document bien accueilli, mais aussi à établir un cadre commun pour l'interprétation des politiques en matière d'innovation et à donner un premier élan à l'établissement de réseaux destinés à appuyer les travaux dans ce domaine thématique.

5. En 2008, les travaux comparatifs concernant les bonnes pratiques sont demeurés le principal objet des activités de l'Équipe, mais celle-ci a adopté une nouvelle orientation, plus concrète, consistant à placer les entreprises au centre des activités en matière d'innovation et à étudier différentes expériences nationales d'appui à l'innovation. La publication a également changé, davantage d'espace étant consacré à la présentation d'orientations, de listes récapitulatives et de recommandations concernant les mesures à prendre, afin que les responsables politiques et d'autres parties prenantes en matière d'innovation puissent en tirer parti plus facilement.

6. Les deux documents publiés en 2007 et 2008 ont été suivis d'un synopsis plus succinct, axé sur les politiques, et examinés aux sessions du Comité de la coopération et de l'intégration économiques.

7. Au terme de ces deux premières années, qui ont été consacrées principalement à la réalisation d'un travail normatif, une plus grande importance a été accordée aux tâches de renforcement des capacités et de diffusion dans le programme de travail du CECI pour 2009-2010. Ce changement a pu se concrétiser grâce à l'augmentation des contributions financières extrabudgétaires et de l'appui apporté par un grand nombre d'experts, qui ont

offert gracieusement le temps dont ils disposaient pour mener les activités organisées dans ce domaine. Une collaboration a également pris forme avec des équipes de spécialistes et des groupes d'experts dans d'autres domaines thématiques relevant du CECI, en vue de mener des activités intégrées portant sur divers aspects du développement fondé sur le savoir et de l'innovation.

8. En 2009, l'Équipe a joué un rôle prépondérant dans l'organisation de trois conférences internationales (deux à Genève et une à Minsk). La collaboration entre les différents domaines thématiques a en outre donné lieu à l'organisation à Bichkek d'un séminaire régional de renforcement des capacités, qui s'est tenu à la suite de la session annuelle du Conseil d'administration du SPECA.

9. L'Équipe n'a pas tenu de réunion officielle en 2009. Les membres de l'Équipe présents à la quatrième session du CECI se sont réunis de façon informelle, conjointement avec des membres de l'Équipe de spécialistes de la propriété intellectuelle. Les deux équipes ont préparé ensemble la conférence internationale, qui devait être l'occasion de tenir un débat de fond au cours de cette session. Les participants à la conférence ont abordé les conséquences pour les politiques en matière d'innovation de la nouvelle situation économique et financière résultant de la crise. Les membres de l'Équipe de spécialistes des politiques d'innovation et de compétitivité ont participé à l'élaboration d'une enquête visant à mettre en évidence les éventuels changements dans les priorités et les initiatives appropriées à prendre dans le nouvel environnement économique.

10. L'Équipe de spécialistes des politiques d'innovation et de compétitivité s'est de nouveau réunie officiellement en 2010, en maintenant la pratique consistant à organiser un débat de fond, sous la forme d'un séminaire d'application, en plus du débat régulier consacré à l'examen des activités et des propositions relatives à des travaux futurs et à l'adoption de décisions. Les membres de l'Équipe ont examiné des considérations politiques liées à la promotion de l'innovation dans les services, question relativement nouvelle suscitant un intérêt croissant dans les programmes nationaux et internationaux en matière d'innovation. Le séminaire a débouché sur un document de politique générale exposant les contributions d'experts de premier plan représentant des gouvernements, des universités, des entreprises et d'autres organisations internationales.

11. L'Équipe a aussi apporté une contribution importante à une conférence internationale pluridisciplinaire organisée à Helsinki sur les difficultés de financement et de gestion des entreprises innovantes à forte croissance. Cette manifestation a permis d'associer les deux principales orientations des activités de l'Équipe, à savoir le partage des connaissances et l'étude des politiques, et d'échanger des données d'expérience dans un contexte international large, en tenant compte du renforcement des capacités dans les pays en transition, ainsi que de bénéficier de certaines expériences pratiques grâce à plusieurs visites.

12. L'Équipe a lancé une nouvelle activité de conseil en 2010, avec l'élaboration de l'étude pilote de performance en matière d'innovation pour le Bélarus, qui a permis de mettre en évidence les mesures visant à stimuler les capacités d'innovation et à renforcer l'efficacité du dispositif national en faveur de l'innovation. Pour cette étude, qui a été conduite par des membres de l'Équipe et d'autres experts, on s'est appuyé sur l'expérience acquise dans la sélection des bonnes pratiques et sur un cadre d'interprétation des politiques en matière d'innovation qui avait été établi à l'issue d'activités antérieures. Cette initiative a pu être mise en œuvre au moyen des ressources extrabudgétaires recueillies auprès de la Banque eurasiatique de développement.

13. Lors du débat de fond de la quatrième réunion de l'Équipe, tenue les 12 et 13 mai 2011, une nouvelle série de discussions d'orientation a été lancée sur le thème «Les politiques d'innovation au XXI^e siècle». Ces discussions devraient en principe avoir lieu de

façon régulière lors des futures réunions de l'Équipe. La discussion inaugurale, sur le thème de l'élargissement de la collaboration et du partage des risques, a porté essentiellement sur les formules de collaboration en tant que facteur primordial de la conception et de la mise en œuvre de politiques modernes en matière d'innovation.

14. Après le succès de l'étude pilote de performance en matière d'innovation réalisée au Bélarus, une étude de performance dans ce même domaine a été lancée en 2011 pour le Kazakhstan. Des membres de l'Équipe ont également fourni des services de conseil à la République de Moldova sur certains aspects de sa stratégie pour l'innovation. Un groupe de travail chargé des consultations et de l'examen des politiques d'innovation a été établi jusqu'à la fin de l'année 2013 en vue de fournir aux États membres les services de conseil qu'ils demanderaient.

15. Les membres de l'Équipe ont participé en 2011 aux préparatifs de deux grandes conférences internationales. La conférence sur le thème «Promotion de l'éco-innovation: politiques et perspectives», organisée à Tel-Aviv (Israël), a permis d'aborder des questions très actuelles présentant un intérêt mondial, tout en s'assurant que les pays en transition étaient convenablement représentés. La conférence sur le développement fondé sur le savoir et l'entrepreneuriat novateur, tenue à Bakou (Azerbaïdjan), a été l'occasion de mener un large échange de données d'expérience, en prêtant attention aux problèmes particuliers des pays membres du SPECA, et d'examiner ainsi des problèmes sous-régionaux dans un contexte international.

16. La conférence de Bakou est un exemple de contribution des activités menées par l'Équipe à l'accomplissement du mandat du Groupe de travail du projet SPECA sur un développement fondé sur le savoir. Des représentants des pays membres du SPECA ont régulièrement participé aux réunions organisées par l'Équipe et des membres de l'Équipe ont participé à des activités qui s'inscrivaient dans le programme du Groupe de travail du projet. Dans l'organigramme du SPECA, cet organe subsidiaire a pour objectif d'appuyer le renforcement de la capacité des pays concernés à promouvoir le développement fondé sur le savoir, notamment au moyen d'activités ad hoc.

III. Principaux résultats et efficacité des travaux

17. Les travaux menés par l'Équipe ont permis de mettre en place un nouveau domaine d'activité pour la CEE. L'une des principales difficultés a été d'établir des réseaux d'appui facilitant l'accomplissement du mandat, à savoir l'échange de données d'expérience et de bonnes pratiques, afin de répondre aux besoins des gouvernements tout en faisant participer d'autres parties prenantes dans le domaine de l'innovation.

18. Aux experts initialement désignés par les États membres se sont ajoutés beaucoup d'autres spécialistes ayant une expérience et des compétences différentes. Cette communauté grandissante de parties prenantes dans le domaine de l'innovation a permis à l'Équipe d'entreprendre différentes tâches sur différents thèmes de façon souple et économique, les experts ayant bien souvent mis leur temps et leurs compétences à disposition gracieusement. Une soixantaine d'experts ont participé aux réunions annuelles de l'Équipe. Le groupe comprend un noyau de participants, mais sa composition change en fonction du thème examiné lors du débat de fond. Plus de 300 experts au total sont actuellement engagés dans les activités du groupe et assurent également la diffusion de ses accomplissements.

19. La collaboration avec d'autres organisations internationales a également été très utile. Les réunions de l'Équipe et la communauté croissante d'experts associés ont permis de diffuser des informations sur les activités et les données d'expérience de ces organisations. Des experts de la CNUCED, de l'Organisation de coopération et de

développement économique (OCDE), de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) et de l'Union européenne (UE) ont régulièrement participé aux réunions de l'Équipe et à d'autres activités organisées par celle-ci, notamment des manifestations comprenant une composante de renforcement des capacités, qui se sont déroulées en dehors de Genève.

20. L'Équipe a publié divers documents. Initialement axés sur l'élaboration d'un cadre général d'interprétation des politiques en matière d'innovation et de recensement des bonnes pratiques, ils ont par la suite porté sur des considérations plus pratiques, à savoir des solutions, des orientations et des conseils. L'Équipe a en outre commencé à élaborer des documents de formation et d'autoformation fondés sur ces ouvrages pratiques.

21. Grâce aux activités menées avec la participation de l'Équipe, des experts de pays en transition ont pu prendre connaissance des toutes dernières réflexions sur les grandes questions ayant trait à l'innovation. Outre les manifestations en marge des réunions de l'Équipe à Genève, des conférences, séminaires et ateliers ont été organisés dans des pays en transition, mais aussi dans d'autres pays membres, tout comme un grand nombre de visites, de façon à s'assurer de la présence d'une forte composante de renforcement des capacités, conformément au mandat de l'Équipe. Ces activités ont également contribué au renforcement des liens entre les experts des pays en transition, facilitant ainsi l'échange des données d'expérience sur les problèmes particuliers de ces pays dans le contexte plus large, international, des manifestations.

22. Les activités menées avec le concours de l'Équipe ont invariablement été très appréciées par les participants et d'autres bénéficiaires. Les questionnaires d'évaluation distribués à l'issue des conférences et des séminaires indiquent un taux de satisfaction de l'ordre de 90 %.

23. Une étude de performance en matière d'innovation a été réalisée dans deux pays, le Bélarus et le Kazakhstan. L'étude menée au Bélarus a été très bien accueillie par le Gouvernement bélarussien et d'autres parties prenantes. À la soixante-quatrième session de la Commission, le représentant du secrétariat de l'EurAsEC a invité la CEE à conduire ce type d'étude dans tous les pays membres de l'EurAsEC. L'Ukraine a demandé officiellement la réalisation de l'étude, qui aura lieu en 2012, sous réserve de la disponibilité de ressources extrabudgétaires. À la sixième session du CECI (ECE/CECI/2011/2), les délégations de l'Azerbaïdjan et de la République de Moldova ont invité le secrétariat à envisager de mener l'étude dans leur pays respectif.

24. La multiplication des diverses activités n'a été possible que grâce à une augmentation importante des ressources extrabudgétaires. En 2010, le montant total des fonds alloués aux activités programmées (qui comprend également la valeur estimée des contributions en nature) a été 4,5 fois plus élevé qu'en 2007, lorsque l'Équipe a démarré ses activités. L'accroissement des contributions extrabudgétaires explique à lui seul la plus grande capacité à entreprendre de nouvelles activités. La part de ces contributions dans le financement des activités programmées n'a cessé d'augmenter, et elle représentait 86 % du montant total des fonds durant la période 2007-2010. Dans leur ensemble, les ressources extrabudgétaires ont été près de 16 fois plus élevées en 2010 qu'en 2007.

25. Si l'on considère les dépenses de personnel (qui ont été estimées sur la base des coûts standard et de l'affectation d'administrateurs à ce domaine thématique), on constate également que la proportion des contributions extrabudgétaires est plus grande. Si en 2007 ces contributions ne représentaient qu'un peu plus de 2 % des fonds disponibles au total (y compris pour les dépenses de personnel), leur part a augmenté jusqu'à près de 25 % en 2010. Sur cette période, le montant de ressources extrabudgétaires mobilisé par chaque membre du personnel a été multiplié par 14. On trouvera dans l'annexe des données complémentaires sur la question.

IV. Pertinence et valeur ajoutée

26. Le mandat de l'Équipe demeure particulièrement pertinent dans le contexte économique actuel, la promotion de l'innovation étant généralement considérée comme une initiative politique nécessaire pour asseoir durablement la prospérité économique, surmonter la pénurie de ressources et faire face aux défis environnementaux. Un grand nombre des questions soulevées en ce qui concerne l'innovation ont une composante internationale forte et se comprennent mieux dans un contexte international.

27. Les réunions annuelles et autres activités de l'Équipe sont des moyens privilégiés pour faciliter le dialogue et l'échange de données d'expérience sur les questions concernant l'innovation et la compétitivité, et pour réunir les pays industrialisés et les économies émergentes faisant partie de la région de la CEE. La composition large et souple de l'Équipe en fait un instrument particulièrement utile pour la recherche des bonnes pratiques et le transfert de connaissances entre des pays ayant des niveaux de développement très différents.

28. L'évaluation biennale des résultats du sous-programme du CECI pour la période 2010-2011 a révélé que 71 % des personnes interrogées jugeaient la valeur ajoutée des activités du module «Créer un environnement propice au développement de l'innovation» «élevée» ou «exceptionnelle/indispensable» et que plus de 97 % la jugeaient «importante», voire plus.

29. Les études de performance en matière d'innovation rendent bien compte de certains des principaux atouts gagnés dans le domaine des politiques pour l'innovation et la compétitivité, notamment la possibilité de faire appel à un large pool d'experts et l'accumulation de données d'expérience en matière d'innovation à l'échelon international, grâce aux activités antérieures de l'Équipe. Les connaissances et les compétences en ce qui concerne les pays en transition ne sont pas nouvelles au sein de la CEE, mais elles ont été approfondies dans ce nouveau domaine d'activité. Cette combinaison particulière d'atouts fait que l'Équipe est bien placée pour aider les États membres à trouver des solutions à des problèmes concrets. L'étude de performance en matière d'innovation est un produit unique qu'aucune autre organisation internationale ne propose pour les pays en transition.

30. Les travaux de l'Équipe offrent également un appui aux programmes généraux de l'ONU dans les domaines en rapport avec son mandat. Ils répondent au besoin de compétences particulières dans le domaine de l'innovation. Les résultats de la conférence internationale sur le thème «Promotion de l'éco-innovation: politiques et perspectives», organisée à Tel-Aviv (Israël) du 11 au 13 juillet 2011 (ECE/CECI/CONF.10/2), illustrent bien un autre aspect de la pertinence des activités de l'Équipe, à savoir l'importance croissante des questions liées à l'innovation dans d'autres domaines et secteurs. L'Équipe peut ainsi jouer un rôle central pour les questions relatives à l'innovation au sein de la CEE, en abordant les questions examinées dans le cadre d'autres sous-programmes sous l'angle de l'innovation, en partageant ses réseaux d'experts et en favorisant des synergies.

V. La stratégie à suivre

31. L'Équipe de spécialistes des politiques d'innovation et de compétitivité a largement contribué à la réalisation du mandat du Comité de la coopération et de l'intégration économiques. Elle a démontré qu'elle était capable d'accomplir diverses tâches et s'est adaptée en souplesse à l'évolution du contexte, en étudiant des questions de fond actuelles et en appuyant le changement d'orientation prévu, consistant à accroître les activités de renforcement des capacités. Elle peut encore jouer un rôle utile en tant qu'organe de

référence pour une large réflexion sur les politiques, notamment sur les enseignements pouvant être tirés des activités de renforcement des capacités mises en œuvre.

32. L'intégration au sein du CECI des activités menées au titre de différents thèmes a été une initiative majeure en vue de faciliter l'exécution d'activités de renforcement des capacités répondant aux besoins des États membres. Compte tenu de son orientation large et de ses méthodes de travail souples, l'Équipe semble bien en mesure de jouer un rôle central dans l'intégration de différentes activités du CECI dans un module unique de développement fondé sur le savoir, comme cela est proposé dans le programme de travail pour 2012-2013 (ECE/CECI/2011/2).

33. L'Équipe continuera de fournir l'appui essentiel à la réalisation des études de performance en matière d'innovation, notamment en élaborant le projet initial et en établissant les conclusions et recommandations préliminaires. Chaque étude est fondée sur une analyse approfondie des capacités du pays considéré en matière d'innovation, ce qui facilite la recherche des domaines dans lesquels un renforcement des capacités serait utile. L'Équipe pourrait être associée étroitement à l'exécution des activités de suivi pouvant découler des conclusions et recommandations énoncées dans les études.

34. Parmi toutes les activités du CECI qui se rapportent au développement fondé sur le savoir, celles de l'Équipe occupent une place centrale. Grâce à sa composition souple, l'Équipe a pu entreprendre de nouvelles tâches sans perdre ses membres. Ce groupe intergouvernemental est un cercle de réflexion large sur les questions de fond et de conseil pour d'autres activités, notamment celles qui peuvent être menées dans le cadre d'autres sous-programmes ou de mandats généraux de l'ONU.

Annexe

Année	Personnel et dépenses de personnel – BO	Fonds alloués aux activités programmées				Montant total des ressources en dollars É.-U.			
		Fonds au titre du BO	Contributions extrabudgétaires financières	Contributions extrabudgétaires en nature	Total des fonds en dollars É.-U.	Fonds au titre du BO	Contributions extrabudgétaires	Total	
2007	362 725	Total (dollars)	23 425	8 750	-	32 175	386 150	8 750	394 900
	-	Total (%)	72,8	27,2	-	100	97,8	2,2	100
2008	387 188	Total (dollars)	10 609	45 731	11 494	67 834	397 797	57 225	455 022
	-	Total (%)	15,6	67,4	16,9	100	87,4	12,6	100
2009	388 500	Total (dollars)	12 393	42 590	52 303	110 255	400 893	94 893	495 785
	-	Total (%)	11,2	38,6	47,4	100	80,9	19,1	100
2010	470 600	Total (dollars)	-	126 951	18 130	145 081	470 600	145 081	615 681
	-	Total (%)	-	87,5	12,5	100	76,4	23,6	100
2007-2010	1 609 013	Total (dollars)	46 427	224 022	81 927	355 345	1 655 439	305 949	1 961 388
	-	Total (%)	13,1	63,0	23,1	100	84,4	15,6	100